Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le
ID : 035-213502644-20260428-2026_055-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département
Ille-et-Vilaine

Arrondissement de
Vitré

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Saint-Didier

Séance du 15/04/2026

Date de la convocation
10/04/2026

Date d'affichage
10/04/2026

Nombres de membre
Afférents au conseil municipal : 19 Présents : 16 Votants : 18

L'an 2026, le 15 avril à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur SINOQUET Vincent, Maire.

Présents : M. SINOQUET Vincent, Maire, Mme GODEFROY Nathalie, M. PEREZ Julien, M. EON Jonathan, Mme CHRISTY Yoanna, M. BARBEAU Grégoire, Mme SINOQUET DARDENNE Elodie, Mme SABATIER Nathalie, M. KERGOAT Joel, Mme KHEZZANE Christine, M. CHARLIER Clothaire, M. QUIDELLEUR Noa, Mme CHARLES Aurélie, M. BLANCHET Jacques, Mme HASCOET Marie, M. SORRE Bertrand.

Excusés avec procuration : Mme POULAIN Justine donne pouvoir à M. BLANCHET Jacques. M. BROSSAIS donne pouvoir à M. SINOQUET Vincent.

Secrétaire de séance : M. KERGOAT Joel

Réf	2026-055

Objet de la délibération : URBANISME : DESIGNATION D'UN COPIL POUR LES PROJETS D'URBANISME (REVISION GENERALE DU PLU)

Il est rappelé à l'Assemblée Délibérante que le Commune de Saint-Didier est couvert par un Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.), approuvé le 23/02/2017, par délibération du Conseil Municipal.

M. le Maire propose de réviser ce P.L.U. dont voici les objectifs :
Cette révision doit permettre d'actualiser ce plan avec les dispositions des dernières évolutions législatives, de favoriser le renouvellement urbain et préserver la qualité architecturale et l'environnement, il importe que la commune réfléchisse sur ses orientations en matière d'urbanisme, d'aménagement et de développement durable. Il apparaît nécessaire de redéfinir clairement l'affectation des sols et d'organiser l'espace communal pour permettre un développement harmonieux de la commune. Prochaine Commission prévue le mardi 5 mai à 14h00 en mairie de Saint-Didier

Le dossier de révision fera l'objet d'une enquête publique en mairie.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **COMPOSE** le Comité de Pilotage, composé comme suit :
  M. le Maire, M. SINOQUET Vincent
  Mme la 1ere adjointe, Mme GODEFROY Nathalie
  M. le 2ème adjoint, M.EON Jonathan
  M. conseiller Jacques Blanchet
  M. conseiller Joel KERGOAT
  M. conseiller Marie HASCOET
  M. conseiller Bertrand SORRE
  M. conseiller Grégoire BARBEAU
  Mme conseillère Nathalie SABATIER
  du suivi de l'étude du Plan Local d'Urbanisme

pour : 18 , contre : 0 , abstention : 0

Pour copie conforme,
Le Maire,
Vincent SINOQUET

SAINT-DIDIER 35220 (Ille et Vilaine)

Le Secrétaire de séance,
M. KERGOAT Joel